

Naissances :

- Maxime, Olivier, Raphaël LEGAY le 18 avril 2009
1, allée de la Noue Guilloche.

Décès:

- Madame Thi Chom MULLER, le 21 avril 2009
13, rue du Moulin Moreau. La Goguerie.



Elections européennes

Dimanche 7 juin

Les élections se dérouleront le 7 juin, le bureau de vote se tiendra à la salle polyvalente de 8 h à 18 h.



Spectacle de modern'jazz et de néo classique

Vendredi 12 juin

Pour le spectacle de modern'jazz et de néo classique. RDV pour les participants à 19 h 30 à la salle polyvalente pour le début de spectacle à 20h.



Union Sportive de Charentilly

Samedi 27 juin

Journée sportive pour les adhérents de l'USC le 27 juin 2009. RDV dès 14h au stade pour découvrir et participer en toute simplicité aux différentes disciplines de l'USC.

Repas tiré du panier le soir.

Pour plus d'informations et la suite de cet article, consultez: www.charentilly.com rubrique [Association/USC](#)



Stationnement sur les trottoirs

De plus en plus de véhicules stationnent sur les trottoirs ce qui gêne énormément piétons et poussettes qui sont obligés de contourner ces voitures en marchant sur la rue. Pensez sécurité.

Dépistage organisé du cancer colorectal

Il est organisé tous les 2 ans à partir de 50 ans, cet examen peut vous sauver la vie, rassurez-vous dans 97 % des cas le test est négatif et s'il est positif cela ne veut pas dire cancer !

Votre médecin traitant est le mieux placé pour vous renseigner, parlez-en avec lui ou appelez le CCDC au 02 47 47 98 92

Résultats de la campagne en cours 2007-2009

Dans le Canton de Neuillé Pont Pierre, 22,69 % de la population a participé au dépistage.

Dans la commune de Charentilly, 33, 50 % de la population a participé au dépistage... Et vous ???

Fête de la musique

**CONCERT
Gratuit**



Dans l'église de Charentilly

Samedi 20 Juin à 21h

Le chœur Emmanuel Chabrier

Pour plus d'informations, consultez: www.charentilly.com

Relais Assistantes Maternelles «RAM»

Le bureau du Relais Assistantes Maternelles se trouve au siège de la communauté de Communes de Gâtine et Choisses à St Antoine du Rocher, Mme Leray se tient à la disposition des assistantes maternelles et des parents en recherche d'assistante maternelle, tél : 02 47 29 81 00

Fête de l'école

Dimanche 28 juin

La fête de l'école 2009, aura lieu sur le terrain de la salle polyvalente. Réservez dès maintenant votre après-midi.

Les Fils d'Argent

Samedi 6 juin

Organisent une journée découverte des sentiers de Charentilly, rendez-vous à partir de 9 h au stade municipal. (Au profit de la recherche Médicale de Touraine) Pour plus d'informations et la suite de cet article,

consultez: www.charentilly.com rubrique Association

Retrouvez l'écho du conseil en couleur sur:
www.charentilly.com rubrique [Echo du Conseil](#)

Charentilly



L'Echo du Conseil

Avril 2009

INFOS PRATIQUES

La Mairie
1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly



Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjoints reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi -Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



Validation du projet de zonage d'assainissement eaux usées.

Les communes ont l'obligation de délimiter après enquête publique les zones relevant de l'assainissement collectif et celles relevant de l'assainissement non collectif. L'étude de « zonage d'assainissement » a été confiée au bureau d'étude SESAER sous l'assistance du Cabinet SA-FEGE de Tours.

Le bourg de la commune ainsi que les zones constructibles périphériques facilement raccordables telles que définies sur le plan du 3 février 2009 relèvent de l'assainissement collectif. Ce plan est en concordance avec le P.L.U. arrêté le 16 mars 2009. Le reste du territoire relève de l'assainissement non collectif.

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité le plan de zonage de l'assainissement présenté et décide de procéder à la mise en enquête publique de ce dossier qui pourrait se dérouler du 1er au 30 septembre 2009 en concomitance avec l'enquête du P.L.U.

Subventions 2009 aux associations :

Suite à la Commission du 1er avril, le Conseil municipal donne son accord pour:

- association Comité de la Saint Vincent	140 €
- association des Parents d'élèves	500 €
<u>- association de la cantine scolaire</u>	
- subvention 2009	2 500 €
- subvention exceptionnelle	2 000 €
- couverture redevance ordures ménagères	465 €
- couverture analyses bactériologiques repas	700 €
- association centre aéré de Semblançay	250 €
- association « Les Fils d'argent »	280 €
- association « Cirque au Collège du Parc à Neuillé »	300 €
- association Comité des fêtes	500 €
- association des Anciens combattants	175 €
- U.S.E.P. à l'école	650 €
<u>- Association Union sportive</u>	
- subvention 2009	2 000 €
- subvention CEM	600 €
- association Culture Loisirs Echanges	200 €
- crédit de réserve	230 €
total	11 490 €

Mise en comptabilité des acquisitions des deux parcelles à l'euro symbolique : lotissement « La Noue Guilloche » - « Le Grand Cimetière ». Durant l'exercice 2008, la parcelle AK 120 au lieu-dit « La Noue Guilloche » a fait l'objet par acte notarié d'un transfert dans le domaine public de la commune au titre des espaces communs du lotissement du même nom. De même la parcelle AH 125 au lieu-dit « Le Grand Cimetière » a fait l'objet d'une acquisition par la commune. Ces deux acquisitions ont été

réalisées à l'euro symbolique et dans le but de comptabiliser dans l'actif de la commune les deux terrains, il convient de procéder aux écritures correspondantes en section d'investissement.

Programme de développement numérique dans les écoles rurales.

Ce programme prévoit l'équipement de 5 000 écoles situées dans les communes rurales de moins de 2 000 habitants. La participation financière de l'Etat se portera à 80 % du coût HT du projet plafonné à 9 000 € ; cette participation étant accompagnée d'une enveloppe de 1 000 € pour l'achat de ressources pédagogiques, prise en charge par le Ministère de l'Education Nationale, le reste du financement est à la charge des communes attributaires. Les responsables pédagogiques des écoles volontaires ainsi que les municipalités sont invités à répondre à l'appel de candidatures.

Compte-tenu de l'aide et du retour de la TVA le coût pour la commune serait de :	Dépenses	Acquisition	11 250 €
	TVA		2 205 €
		TTC	13 455 €
	Recettes	Subvention Etat	9 000 €
	Retour TVA		2 083 €
			11 083 €

Reste à la charge de la commune: 2 372 €

Le Conseil municipal décide de constituer le dossier plan « école numérique rurale », de solliciter l'aide correspondante et d'en faire dépôt auprès de l'Inspection Académique. (Votants : 15 – Pour : 14 ; abstention : 1)

Plan local de l'habitat.

M. le Maire expose que le programme d'action du programme local de l'habitat de la Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles pour la période 2009-2015 a été validé par le Conseil communautaire du 14 avril 2009. Pour ce qui concerne notre commune, il a été retenu, comme nous l'avions proposé, une moyenne annuelle de 8 résidences principales nouvelles, soit pour les 6 années à venir 48 résidences dont 8 logements locatifs sociaux.

Adhésion de la commune de Cravant les Coteaux au Syndicat intercommunal des cavités souterraines et des masses rocheuses instables d'Indre et Loire. Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'adhésion de Cravant les Coteaux.

Comptes-rendus des commissions:

Voirie – Réseaux:

Les études du réseau ont été présentées. Des réparations de colmatage sont prévues en plusieurs endroits. Un exposé qualitatif et quantitatif de la station a été fait. La station est calibrée pour 750 équivalents habitants correspondant à une population raccordée de 1 000 habitants. A ce jour sont raccordés 871 personnes.

Centre communal d'action sociale :

Lors de la dernière réunion, les comptes 2008 ont été approuvés ainsi que le budget unique 2009.

Comptes-rendus des EPCL :

Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles :

Lors de la dernière réunion du Conseil communautaire, le plan local de l'habitat a été approuvé pour les années 2009-2015, comme annoncé plus haut. Le périmètre de la demande de déclaration d'utilité publique du site d'activités Polaxis s'étend à l'ensemble de la première phase tant sur les acquisitions de terrains que sur les travaux d'aménagement.

La commission Jeunesse:

Le projet éducatif a été mis en forme. D'autres questions ont été traitées : les séjours jeunes – l'échange européen – la réunion avec les représentants des associations de la CCGC pour leur exposer les tables rondes qui seront proposées en fin d'année et qui remplaceront pour 2009 le forum des associations,

La commission Culture:

Afin de trouver un nom à la salle culturelle communautaire en construction à Rouziers de Touraine, les habitants des 10 communes sont sollicités pour apporter leur suggestion. Trouver un parrain à cette salle ? Quelles activités seront acceptées ? Sous quelle forme sera mise en place la gestion de l'ouvrage, tant administrative que technique ? La construction ayant pris du retard, la livraison n'aura pas lieu en juin mais plutôt en septembre, voire un peu plus tard.

Questions diverses :

Présence verte :

Le principe de la téléassistance « Présence verte » est un système simple d'assistance à distance qui relie une personne isolée, âgée ou handicapée, à ceux qui peuvent lui porter secours. Trois acteurs interviennent dans la mise en place de la téléassistance : l'abonné – la centrale d'écoute – le réseau d'intervention.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord, dans le cadre de l'option 1, pour communiquer ce service d'accompagnement aux habitants de la commune et pour signer la convention tripartite avec le Conseil Général et l'association Présence Verte Touraine.

Fête de la musique :

Dans le cadre de la fête de la musique, un membre du conseil a rencontré la chorale de La Membrolle en vue de se produire le samedi 20 juin à 21 heures dans l'église du village. Des échanges sont actuellement en cours. Le Conseil municipal donne son accord pour cette manifestation. Cette prestation durerait environ une heure trente avec un entracte.



Prochaine réunion du Conseil municipal
le 18 Mai 2009 à 20 heures 30, salle de la mairie.



(Ce compte rendu ne se veut pas une copie du Procès Verbal officiel. Ce dernier est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune www.charentilly.com rubrique PV Conseils)